

Le Comité Belge d'aide aux Réfugiés organise une matinée d'étude

*Quelques aspects de la procédure d'asile belge au travers de
la jurisprudence du Conseil du Contentieux des étrangers :*

En conformité avec le droit européen?

Au cours de ces trois dernières années, le CBAR a analysé la procédure d'asile belge au regard du droit européen. Les éléments déposés dans le cadre d'une nouvelle demande d'asile sont-ils pris en considération par l'OE comme la Directive Procédure le prévoit ? De quelle manière les informations du CEDOCA sont-elles utilisées ? Ces dernières suivent-elles les principes dégagés dans les "Common EU guidelines on COI" ? Le CCE tient-il compte des particularités du droit d'asile telles que visées par la CEDH, lors de la prise en considération de nouveaux éléments déposés devant lui ? Nous discuterons de toutes ces questions et de bien d'autres lors de cette matinée d'étude.

Quand ? Le 8 juin de 8h30 à 13h

Où ? Au CBAR - Rue Defacqz 1, à 1000 Bruxelles (auditoire au rez-de-chaussée)

Prix ? 25 €

Langues ? Nous prévoyons une traduction simultanée en français et en néerlandais.

L'agrégation de points de formation permanente pour avocat a été demandée.

Vous êtes intéressé ?

L'inscription est obligatoire et peut être faite par mail via [ldriessens\(at\)cbar-bchv.be](mailto:ldriessens(at)cbar-bchv.be) jusqu'au 2 juin. Attention: l'inscription ne sera définitive que lors du versement de 25 euros sur le compte numéro 523-0803521-48 (Communication : Nom – Matinée d'étude 08/06).

PROGRAMME

8h30-9h: Inscription

9h-9h15: Introduction

Professeur Dirk Vanheule et Charlotte van der Haert (BCHV)

9h15-10h: L'accès à la procédure d'asile – les demandes multiples

Hilde Van Vreckom (avocate), introduit par Ruben Wissing (CBAR)

10h-10h45: L'utilisation des COI dans la procédure d'asile

Emmanuelle Schouten (avocate), introduit par Céline Lepoivre (CBAR)

10h45-11h15: Pause café

11h15-12h: Les nouveaux éléments au niveau du CCE

Luc Leboeuf (Doctorant UCL), introduit par An Maes (CBAR)

12h-12h30: Intervention du Conseil du Contentieux des étrangers

Nele Vermander (Responsable du Service juridique)

12h30-13h: Conclusion générale

Professeur Dirk Vanheule

Nous clôturerons la matinée avec un petit sandwich

Financé par le FER

